

Janvier - Février - Mars 2016

Le tambourinaire

n ° 59



Sommaire

Editorial	2
Echos	3 - 4
Balades 2016	5
Le mystère des eaux	6 - 7
La route Nyons Serres	8 - 9
Chronique du vallon	10 - 11
Nouvelles d'hier	12 - 13
Histoires provençales	14 - 15
Lettres intimes	16
Page enfants	17
A vos fourneaux	18
Solutions	19
Mots croisés	20
Abonnement	15 €
Internet	12 €

Editorial



Pour un « Tambourinaire » interactif...

Le mot est à la mode. « Se dit d'un support de communication favorisant un échange avec le public » (Larousse)

En bon français, il s'agit seulement d'échanger ...

Sous deux formes : La première, en fournissant des informations à notre revue : Histoires vécues, souvenirs d'antan, quelques vieux papiers découverts dans une malle poussiéreuse au grenier... A ce titre, tous nos sincères remerciements vont à celles et ceux qui, depuis 10 ans déjà, nous communiquent leurs anciennes photos de classe.

La seconde, en s'efforçant de nous éclairer sur des questions posées dans nos colonnes : Qu'est devenu le campanile de notre église, à quelle époque ajouta t'on une cédille à « Chalancon », et quand fut-elle retirée... ?

Dès notre prochain numéro, nous ajouterons une nouvelle rubrique à notre « Tambourinaire » : Un « courriers des lecteurs ». Nous sommes persuadés que cette initiative rencontrera un vif succès : Les moyens sont nombreux de faire vivre cette rubrique : une simple rencontre au village ou au cours d'une de nos balades, la poste, le téléphone ou l'internet...

En vous souhaitant une heureuse nouvelle année.



"L'équipe du Tambourinaire"



Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans le but d'optimiser notre gestion financière, nous avons besoin de connaître à l'avance le nombre d'exemplaires à commander à notre imprimeur.

Plusieurs d'entre vous sont en retard de plusieurs mois pour le renouvellement de leur abonnement. Il peut s'agir d'un simple oubli aussi bien que de la volonté de ne plus recevoir « le Tambourinaire ».

Nous demandons à ces derniers de se faire connaître. Dans tous les cas, nous nous verrons dans

l'obligation d'interrompre l'envoi de notre journal à celles et ceux dont le retard excède 6 mois. (pour ce numéro 59, celles et ceux dont l'appel à cotisation remonte au numéro 56 ou à un numéro précédent)

Vous comprendrez certainement le bien-fondé de cette mesure...

Très amicalement

L'équipe du Tambourinaire



Echos Echos



Carnet

Ils nous ont quittés :

Malus Perrin, 95 ans, en octobre

Patrick Adrien, 50 ans, en novembre

Le Tambourinaire présente à leurs familles toute l'expression de sa sympathie

Le local de Rémuzat...

Un vif succès cet été, une initiative plébiscitée : le « local » restera ouvert cet hiver et le printemps prochain (du mardi au samedi, 9h à 13 h)



Un petit livre d'or...

A lire...ou à relire : « Pour ne pas oublier », ce beau livre de Marcel Maurin : Un recueil de souvenirs dont la fraîcheur n'a d'égal que la sensibilité.

Fête des champignons

C'était le 25 octobre. Une belle journée d'automne, les espèces nombreuses au rendez vous.

Il y a, bien sûr, le côté festif de cette journée : après plusieurs tris, les « bons » mériront « l'honneur de la casserole ». Pour agrémenter les habituelles agapes chez Laurence et Jöel Morin...

Merci à nos hôtes, ainsi qu'aux cuisinières et cuisiniers bénévoles qui ont su mettre leur art culinaire au service de quelques inoubliables omelettes...



Mais il y a aussi le côté didactique : Reconnaître les espèces, mais aussi apporter le plus grand soin à la manière de les cueillir : Sans hâte, surtout quand on en a repéré un « troupeau »... il y a parfois un traître caché dans ce troupeau et nombreux ont été les cas, cet automne, de « désordre gastriques » engendrés par ce « traître »... Sans gravité, la plupart du temps, heureusement... Certaines clavaires comestibles ressemblent à leur sœur purgative.

Alors souvenons nous : « Un train peut en cacher un autre ! »

Reçu d'un « organisme complémentaire de santé » :

... (Nous souhaitons)... « favoriser la dématérialisation des décomptes de prestations, pour plus de réactivité et de fiabilité ».

« Nous sommes inscrits dans une démarche éco-citoyenne visant à réduire la consommation de papier et nous voulons maîtriser les coûts d'affranchissement et leur impact sur la cotisation » *

« Nous vous informons donc ... que le délai d'envoi de vos décomptes est porté de 30 à 90 jours glissants »

Expliquez et commentez

Ndlr : * réjouissons nous : la cotisation va baisser !!!

Echos Echos

Requiem pour un espace naturel sensible...

C'était naguère une « draille » montagnarde, aux flancs d'une pente boisée nantie d'un écosystème très particulier : On s'y trouve à l'ubac d'une montagne plantée essentiellement de pins noirs, le sous-bois étant tapissé de mousses et d'herbes vertes qui y croissent jusque tard en automne. La roche sous-jacente (*le Barrémien*, pour le géologue) possède un chimisme spécifique propre à une végétation tout aussi spécifique, tant sur les ubacs (notre draille) que sur certains adrets où il favorise la croissance d'arbres remarquables (allez admirer certains chênes entre Sainte Jalle et le Poët Sigillat)...

Et survint la catastrophe : le gestionnaire des lieux décida d'abattre les plus beaux pins. On aurait pu penser à une coupe « raisonnée », mais ce ne fut guère le cas. L'entrepreneur adjudicataire commença par transformer les sentiers en larges pistes pour permettre le passage de ses gros engins. Avec comme conséquence immédiate l'assèchement du réseau hydraulique capillaire de surface, puis le dépérissement des espèces qui aimaient ces sous-bois humides...

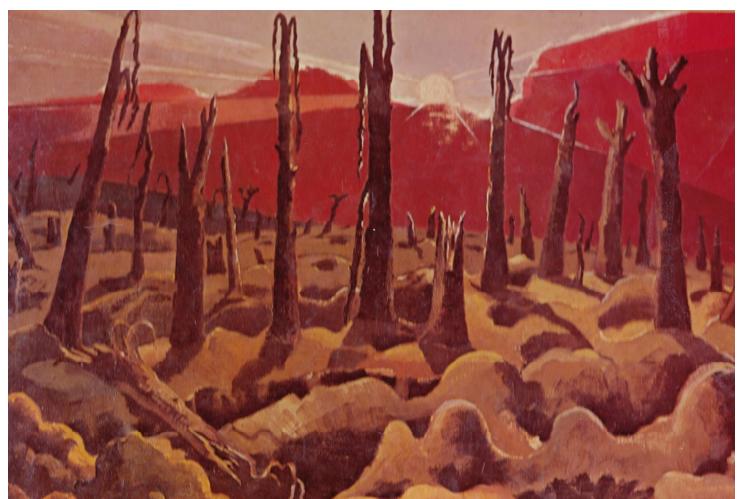
Puis vint l'abattage lui-même : on ne garde que les beaux troncs bien droits, les branches sont coupées et laissées sur place, engendrant un inextricable fouillis faisant penser à quelque guerre dévastation...

Dernier acte du tableau : la création de « pistes » rectilignes au bulldozer, tracées vraisemblablement pour faciliter l'extraction des arbres abattus jusqu'à une aire de stockage.

Désastre écologique, désastre visuel, sans oublier le risque de départs de feu à partir de ces amoncellements de branches et de brindilles (par chance, ironiserai-je, il n'y aura plus guère de promeneurs incons-

cients sur ces « boulevards du crime » ...pas plus, du reste, que de promeneurs « raisonnables »...

Une dernière précision : le gestionnaire des lieux est une instance publique, ses terrains sont situés dans le périmètre du parc naturel régional des Baronnies Provençales...



Petit souvenir

« Tout à fait par hasard...
Je suis tombé l'autre soir
Sur un très vieux mouchoir
Tout au fond d'un tiroir... »

(C'est le début d'une très belle chanson de Claude Léveillée

Tout au fond d'un tiroir,
Pour ma part...

J'ai retrouvé ce sympathique témoignage :
Jeudi 12 juin 2008

« *Les enfants sont revenus enchantés de leurs sorties géologiques. Que ce soit à La Charce ou à Pommerol, ils se sont régalaés et ils ont rapporté de précieux souvenirs : géodes, ammonites et rostres de bélémnites. A propos, la grosse géode a été coupée en deux : elle est splendide....* »

Odette Caine, enseignante de CM2 à Irigny Village

C'était « la belle époque »...celle de l'amitié ...



Nos balades en 2016



2016 ... (premier semestre)



Dimanche 7 février : le Vieux Sahune et le Rocher des Fées

Dimanche 21 février : La Garde Adhémar – Le Val des Nymphes

Dimanche 14 mars : Autour du Pègue et visite du musée

Dimanche 21 mars : Autour de Taulignan

Dimanche 04 avril : Les terres rouges de Bédoin – Les Demoiselles Coiffées

Dimanche 18 avril : Le circuit des bornes papales (Valréas)

Dimanche 02 mai : Les collines de Novézan

Dimanche 16 mai : Les orchidées d'Eyroles

Samedi 05 juin : Au bois du muguet (Saint Dizier en Diois)

Dimanche 13 juin : La montagne de Céüse (Hautes Alpes)

Et consultez notre site : letambourinaire.fr pour les informations détaillées concernant les horaires et les lieux de rendez vous.

Ces promenades sont gratuites et ouvertes à tous. Pique nique à midi, en général.

Appeler le Tambourinaire (04 75 27 25 02) ou tambourinaire26470@gmail.com en cas de météo incertaine ...

Le mystère des eaux profondes

Suite ..

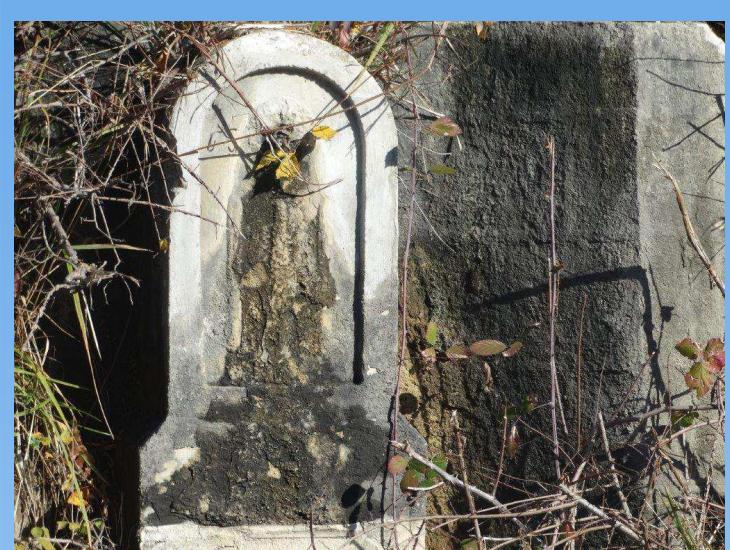
Revenons à notre source sulfureuse...

Vers le midi, un profond ravin interdit toute marche aventureuse à travers buissons épineux et marnes glissantes... mieux vaut reprendre la route empierrée jusqu'au foyer « Clair Matin » et remonter vers le lieu-dit « Vers Roche » (« Le Gélas »). Là, une très ancienne source alimentait un groupe d'habitations... Cette source, qu'il est difficile de localiser exactement, se tarit et fut remplacée, lors de travaux de reconstruction des habitations, par une fontaine dont les eaux étaient captées beaucoup plus haut, en contrebas du plateau de la Chau. Plusieurs centaines de mètres de tuyaux enterrés, alimentant deux réservoirs intermédiaires, apportaient l'eau à cette ravissante fontaine... Nous l'avons vue couler pendant plusieurs années, avant que les tuyauteries ne s'obstruent et qu'une canalisation à l'air libre, piètre palliatif, ne soit, elle aussi, devenue la proie des « récupérateurs »... la fontaine ne chante plus...

Un chemin mène, depuis le Gélas, jusqu'à la « source du canton ». Cette dernière fut longuement utilisée pour alimenter La Motte, avant que les besoins croissants en eau ne fassent appel à l'abondance des eaux de Chalancon. On pouvait encore accéder à cette « source du canton » il y a environ une dizaine d'années... Un lieu mystérieux, de multiples ruisselets qui sourdent du sous-sol, protégés par un édifice en béton (hélás).

Aujourd'hui, comme presque partout sur les pentes en contrebas de Saint Antoine, une végétation hostile a envahi les abords de ce témoin d'une époque où l'on savait respecter les ressources en eau...

Plus ancienne encore, et toujours sur le tracé de notre faille nourricière, une humble fontaine, au



Fontaine de la Condamine



Siste Bibe



Mount Terror



bord de la départementale 61, constitue le témoin de ce qui fut le terroir le plus riche de la commune. « La Condamine », effectivement, signifie à l'origine « un lieu partagé par plusieurs seigneurs », avant de prendre le sens de « riches terres »

Et nous voilà arrivés aux bords de l'Oule... au pied de « la montagne de l'Oule ». Sur cette dernière, notre faille bénéfique et nourricière reprend ses allures dévastatrices, lorsqu'elle s'unit à deux autres phénomènes gigantesques, dont l'un est le prolongement du « chevauchement » de la montagne d'Angèle déplacée de plusieurs centaines de mètres vers le Nord. Tout cela est bien sûr très ancien et se mesure en dizaines de millions d'années, mais on peut imaginer l'état d'écrasement des terrains ayant subi le passage de ce bulldozer naturel.

Phénomènes cyclopéens à l'origine, bien sûr, de ce gigantesque écroulement de la montagne qui, en 1829, vint barrer le cours de la rivière et permettre la formation d'un grand lac qui remontait jusqu'à Rottier : Le « quartier du lac »

Certains pensent que la jonction de plusieurs phénomènes telluriques peut engendrer l'implantation d'anciens lieux de culte, respectés au fil du temps d'une religion à l'autre... Toujours est-il que l'existence d'une ancienne chapelle est attestée près du Rocher de Saint Martin...

Toute cette montagne de l'Oule est d'une extraordinaire complexité géologique, à tel point que les étudiants, dans l'exercice de leur premier stage de terrain, la nommaient « Mount Terror » : pans entier de barres calcaires glissées vers l'aval, coulées de marnes qui, aux époques de déglaciation, vinrent barrer le cours de l'Oule à l'emplacement de l'actuel village de Cornillon et obliger la rivière à emprunter les gorges du Pas des Ondes, préalablement creusées par le « torrent » d'Arnayon.

Ces grands « déséquilibres » sont encore actifs aujourd'hui, et l'éboulement du Vayeux n'a guère plus

de 50 ans. Ce dernier site est toujours à surveiller de près.

On est loin, bien sûr, des dix millions de mètres cube de Boulc, glissement actif depuis plusieurs décennies. Certains géologues pensent même qu'à Boulc, il pourrait s'agir d'un épisode tardif de la formation des Alpes... Notre Vayeux est certes plus modeste...

On pourra, plus au Sud, suivre le tracé de « notre » fracture, nettement visible sous les aiguilles de Rémuazat, puis dans les gorges de l'Eygues entre Rémuazat et Verclause : C'est là précisément que jaillit la « fontaine Napoléon », considérée à juste titre comme fournissant une des meilleures eaux de la région. Est elle miraculeuse ? ... le voyageur, puis le promeneur, sont toujours invités à s'y désaltérer : « Siste, viator, Bibe... ». Relisez ce merveilleux récit retracant l'histoire de la route de Nyons à Serres.

Notre fracture se poursuit plus au Sud.. Mais nous n'en parlerons pas... nous n'avons pas arpenté ces terrains montueux et, ô sage devise du géologue, mieux vaut n'en point parler que de dire des bêtises...

Richard Maillot



Le pas des ondes

La route de Nyons à Serres (suite)



Pour en revenir à la RN 94, un tronçon de 7 005,60 mètres, signalé comme une lacune en 1840, fut adjugé en décembre 1843, aux Sieurs Ferrax, Frangnon, et Drosio. Il débutait au torrent des Condamines, à Ribeyret (411 mètres après le col de Palluel) et finissait au torrent de Luzerne à Rosans. La réception des travaux eut lieu le 10 avril 1847. Le montant des travaux, y compris les suppléments, s'élevait à 170 563,72 francs. Le mur qui protège l'église de Moydans représente 2 698 m³ de maçonnerie de pierre. Le m³ était payé 5,96 francs. En 1844, la commune de Ribeyret a acheté un terrain appartenant à Catherine Blanche, pour élargir le chemin qui relie le village à la route, ce qui a permis d'en faire un chemin carrossable, permettant le passage des charrettes.

Le goudronnage de la route, dit Mr Baudoin de Rémuzat, s'est fait par tronçons, en plusieurs années, à partir de 1930. En 1935, quand mes parents ont acheté une voiture, il était totalement réalisé de Nyons à Serres.

Cette « grande route », la 94, facilita les échanges, mais les moyens de transports étaient précaires . Une diligence, attelée de deux chevaux, reliait Rosans à Serres : c'était la famille Gielly, qui, tout en gérant l'écu de France, en assurait le fonctionnement.

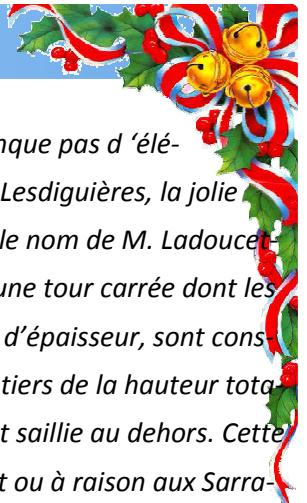
En 1852 les messageries des Hautes Alpes qui gé-

raient le service Gap - Serres (départ tous les jours de Gap à 13 heures , arrivée à Serres à 18 heures) organisèrent un service Serres - Rosans - Nyons : la diligence mettait la journée. La correspondance était assurée vers la Vallée du Rhône (le trajet Gap-Orange coûtait 16,50 F à l'avant, c'était dit le coupé ; 14 F à l'intérieur, au centre ; moins cher à l'arrière et sur l'impériale). C'étaient les frères Reynaud, de Nyons, qui, en 1841, assuraient la liaison vers Montélimar. Pons, de Valréas, assurait le même trajet.

On parla, vers les années 1880, d'une voie ferrée Nyons - Serres, continuant Pierrelatte - Nyons, qui fut mise en service en août 1897, mais on préféra la solution Die – Aspres, par le col de Cabre.

Une des conséquences de la route fut, surtout, la construction de commerces, au bord de la route, et pour corollaire, l'abandon des villages, perchés pour des raisons de sécurité médiévale. En 1857 Jean Pierre Bégou, jusque-là épicier, installé au château, se déclare voiturier, de même que son fils Ernest.

En 1867, les 14 et 15 janvier, rapporte Antoine Vincent, de fortes chutes de neige s'abattirent sur le pays, et le soir du 15, la couche de neige atteignait 75 cm à Ribeyret. Elle mit quinze jours avant de disparaître. Une tempête, qui se leva le 16, provoqua un grand amas de neige, jamais vu jusqu'alors. Plusieurs habitants furent obligés de descendre par leurs fenêtres pour sortir de chez eux. Ils durent creuser des galeries pour se rendre dans les écuries, aller chercher de l'eau, et communiquer avec leurs voisins. Ces chutes étaient enregistrées dans toute l'Europe, et les chemins de fer s'arrêtèrent plus de 8 jours. La diligence de Gap à Orange fut bloquée pendant 4 jours dans la descente du col la Saulce. Malgré l'apport de 15 hommes de L'Epine, on ne put l'amener qu'à Grime, et ceux-ci, perclus de froid, durent l'abandonner sur



la route. Le sous préfet d'Embrun, Lebourggeois, qui se rendait en Avignon, dut séjournier trois jours chez Antoine Roux, l'aubergiste de Ribeyret. Il paya généreusement ses dépenses et donna 20 francs pour les indigents de la commune.

Certains goulots d'étranglement subsistaient, ainsi dans la traversée des Pilles, l'essieu d'une voiture de Mr Poujoulat, s'étant cassé, la circulation fut, en 1892, interrompue pendant deux heures.

Dans les années 1930, le service Nyons-Rosans-Serres était assuré pour les Etablissements Teste de Nyons, par leur chauffeur Rolland, qui habitait une petite maison à l'entrée de Nyons à gauche. Il avait, paraît-il, assuré ce même service avec une diligence.

L'automobile individuelle commençait, peu à peu, à prendre le relais: En 1929 la production française s'élevait à 254 000 unités (fabriquées par plus de 100 000 ouvriers). 66 % de ce parc était dans les villes de plus de 20 000 habitants. A Rosans les premières voitures semblent avoir été achetées par MM Chaffois, Trillat, et Arnaubec.

Le tourisme, qui ne s'appelait pas encore de ce nom, commença sa vie propre. Un guide – le Joanne, je crois – décrivait la route 74 d'Orange à Gap. « *Rosans. Hôtel de l'Ecu de France (chez Faure). Chef lieu de canton de 805 habitants, situé sur le versant d'une colline, qui domine la vallée bien cultivée, mais assez nue de l'Estang. Les maisons, très mal bâties et malpropres, forment un labyrinthe de petites rues mal pavées. On y remarque une*

église moderne, qui ne manque pas d'élégance, le vieux château de Lesdiguières, la jolie fontaine, à qui on a donné le nom de M. Ladoucette, et au centre de la ville, une tour carrée dont les murailles, qui ont 4 mètres d'épaisseur, sont construites à peu près jusqu'au tiers de la hauteur totale, en blocs énormes faisant saillie au dehors. Cette tour que l'on attribue à tort ou à raison aux Sarrazins, a successivement servi de maladrerie, de grenier d'abondance, d'hôpital et de prison ; C'est aujourd'hui un pigeonnier ». Suivent les divagations

reprises de Ladoucette sur le vallon de Crause, le squelette d'un cavalier, les haches de pierre. Un long chapitre consacré à Saint André reprend aussi pas mal de fantaisies, avec en particulier une Sainte Fontaine, dont la voûte en forme d'oratoire, est surmontée d'un dôme. On la faisait curer, en période de sécheresse, par de jeunes enfants, et l'eau tombait aussitôt du ciel. Une allusion à une source d'eau salée, située à Ribeyret, qui aurait disparue en 1786, suite à un éboulement.

Enfin la Fontaine de L'Epine, en forme de citerne, avec une Madone. En cas de sécheresse le curé y faisait entrer la vierge la plus pure, nue ou en chemise, aux chants religieux de ses compagnes, pour attirer l'attention du ciel sur la situation. Et « *au moment même où elle lavait son vêtement, le ciel ouvrait ses cataractes* »

(à suivre)

(Avec l'aimable autorisation de Mr Edouard Bégou)

ndlr -(Pas sûr que Ladoucette "divague" ou "écrive des fantaisies" : la fontaine-dôme existe réellement !)



Les chroniques du vallon



Des tambourinages dans mon noyer, des noix qui tombaient toutes seules, ont attiré mon attention. Cet automne, le Pic épeiche m'a aidé dans ma récolte.. Si si ... En tapant dessus pour les ouvrir afin de les déguster, il en faisait tomber d'autres que je n'avais plus qu'à ramasser.

Ce bel oiseau coloré est plus discret que son cousin le Pic vert qui fréquente les parcs et les jardins; il est pourtant en plus grand nombre. Mais comme il quitte peu les bois où il vit, et qu'il ne « rit » pas quand il va pleuvoir comme son cousin, on ne le connaît guère.

L'origine de la famille des pics est fort ancienne. Découvert en France, le plus ancien fossile date de quelques 20 millions d'années.

En dehors de mes noix, les insectes vivant dans le bois et leurs larves constituent le menu de prédilection du Pic épeiche. Il ne dédaigne pas pour autant les araignées, les papillons, le miel, les cônes des résineux, (comme les pommes de pins, nombreux dans le vallon) les noisettes, toutes sortes de graines ou, si l'occasion se présente, de petits mammifères comme les écureuils nouveau-nés. A terre, il recherche aussi des fourmis..

Doté d'une langue rétractile et d'un bec puissant, il fouille l'écorce et le bois des arbres morts. Il détache les cônes des arbres en les tapant du bec à leur base ou en les torcant et les tournant jusqu'à ce qu'ils tombent.

Pour décortiquer les cônes et éplucher les noisettes, le pic utilise la technique « de l'enclume », qui possède trois variantes. L'enclume occasionnelle est simplement

une surface dure sur laquelle le cône ou la noisette sont décortiqués à l'aide du bec. L'enclume naturelle est une crevasse dans l'écorce du tronc, ou une cavité dans le bois. Le pic y coince la graine pour pouvoir ensuite l'éplucher avec le bec. L'enclume fabriquée est réalisée par l'oiseau lui-même, qui creuse une excavation pour y coincer les graines. Cônes et noisettes sont transportés avec le bec, ou avec les pattes, jusqu'à l'enclume la plus proche. On pense même que l'oiseau est capable de choisir l'enclume la mieux adaptée à la taille du cône. D'abord il retire avec son bec les résidus de la graine précédente, tout en maintenant, avec sa poitrine, la graine intacte contre le tronc. Ensuite, il introduit cette graine dans l'enclume. Si la taille ne convient pas, il change d'enclume ou la modifie. Une fois la graine en place, il la travaille à petits coups de bec en la tournant 6 ou 7 fois..

Pour creuser son logis, le pic épeiche choisit des arbres très divers, sans préférence nettement marquée. Toutefois, il évite les conifères, à cause des coulées de résine. Le mâle effectue plusieurs ébauches, mais ce n'est qu'après l'accouplement que la cavité définitive est choisie et achevée. Les pics réutilisent fréquemment une ancienne cavité, soit de l'année précédente, soit plus ancienne. Le trou d'entrée se situe entre 3 et 5 m de hauteur. Les deux partenaires participent au creusement, mais la part du mâle est prépondérante.

Avant de commencer son œuvre, le pic épeiche recherche minutieusement l'endroit où le bois est le plus tendre. À l'aide du véritable ciseau à bois que constitue son bec lorsqu'il est à peine entrouvert, il entaille le tronc à coups répétés. Une fois le couloir d'entrée façonné, le creusement de la chambre de nidification commence.

Pour progresser, l'oiseau s'accroche avec ses pattes robustes, tête en avant. Régulièrement, il évacue les copeaux résultant du forage. À la fin de l'opération, un lit de copeaux sera laissé au fond de la chambre de nidification. C'est là que la femelle déposera ses œufs.

Dès janvier-février, les oiseaux émettent des cris aigus et se poursuivent de façon agressive le long des troncs. Petit



à petit, l'agressivité s'estompe, laissant place aux premiers vols nuptiaux.

Les oiseaux volent avec de lents battements d'ailes, la queue étalée, chacun essayant d'attirer l'autre vers le nid. Lorsque l'un d'eux y parvient, l'autre rentre et inspecte la cavité. Quand le site du futur nid est adopté par les deux partenaires, les accouplements commencent. La femelle sollicite le mâle par trois séries de tambourinage et par un vol nuptial, ou en s'accroupissant sur la branche. Les pontes ont lieu du début d'avril à la fin de juin. L'incubation dure de 10 à 13 jours. Elle est assurée par les deux partenaires. Il semble même que le mâle assume une part plus importante de la couvaison. Si la première ponte est détruite, le couple effectue une ponte de remplacement.

Les poussins naissent presque simultanément, aveugles et nus. Pendant les 10 premiers jours, l'un des parents reste au fond du gîte pour les réchauffer.

Rapidement, les poussins apprennent à se hisser le long des parois de la cavité. À tour de rôle, ils se montrent à l'entrée du trou d'envol pour recevoir leur becquée. Ils émettent à cette occasion de petits cris aigus qui permettent de les repérer d'assez loin.

Les parents assurent la propreté du nid. Sans leur vigilance, celui-ci deviendrait vite un cloaque nauséabond. Enveloppés dans une membrane souple, le sac fécal, les excréments des poussins sont évacués par les adultes qui les transportent au-dehors dans leur bec.

Les jeunes prennent leur envol entre 20 et 24 jours, mais ils sont encore nourris pendant dix jours par les parents. Pendant cette période d'émancipation, ils dorment au nid. Ils sont ensuite expulsés du territoire.

Autrefois regardé comme un oiseau prophétique par les Romains, le Pic épeiche ne jouit plus de nos jours de la même considération. On l'accuse, à tort, de détériorer les arbres dans lesquels il creuse ses cavités. Pourtant il joue, par son activité incessante, un rôle fondamental dans l'écologie des forêts.

Le pic épeiche s'attaque rarement à des arbres sains. Il leur préfère des arbres malades dont l'intérêt sylvicole est nul. D'autre part, cet oiseau est insectivore une bon-

ne partie de l'année. Il joue donc un rôle très important en contrôlant les effectifs des insectes xylophages (qui vivent et se nourrissent dans les troncs d'arbre).

Pour préserver la biodiversité de la forêt, la présence des pics épeiches est absolument nécessaire. Les cavités qu'ils forment fournissent des abris, et des sites de reproduction à de nombreuses autres espèces d'oiseaux et de mammifères totalement incapables d'effectuer ce travail.

En creusant ces cavités, les pics contribuent pour une large part au processus de décomposition des arbres malades. Non seulement ce phénomène permet à des insectes et à des champignons de s'y développer, mais il entretient également une réserve alimentaire pour d'autres animaux. Cette activité prend toute son importance quand on sait à quel point les cavités refuges manquent là où sévit intensivement la gestion de l'homme. La sylviculture intensive conduit à une homogénéisation des peuplements forestiers et à un abaissement de l'âge moyen des arbres. Les vieux arbres qui dépérissent, les chandelles (parties du tronc qui restent au sol lorsqu'un arbre a été cassé), les chablis (arbres déracinés tombés au sol), sont systématiquement éliminés au profit d'une exploitation à vocation économique et touristique, laquelle laisse de moins en moins de place aux pics. Une forêt sans pics est une forêt morte. Dans les réserves biologiques intégrales de la forêt de Fontainebleau en France ou de la forêt de Bialowieza en Pologne, la densité des populations de pics est élevée, alors qu'elle est quasiment nulle dans la plupart des forêts de l'Europe de l'Ouest aménagées pour l'accueil du public ou la production de bois d'œuvre.

La récolte finie, je ne t'ai plus revu. J'espère t'apercevoir l'année prochaine sur mon noyer, bel oiseau. D'ici là, porte-toi bien.

Liliane Guidot



Nouvelles d'hier ...



Alors que la France a été l'un des premiers pays à instaurer le suffrage universel masculin, elle a été l'un des derniers à étendre ce droit aux femmes.

Avant cette date, depuis le XIII ème siècle, seules les veuves dotées d'un fief et les mères abbesses pouvaient voter aux États Généraux, mais n'étaient pas éligibles. A la révolution, ce droit est aboli, le suffrage devient exclusivement masculin.

C'est en 1789 qu'est enfin abordé officiellement l'idée du vote des femmes. Dans le Journal de la société, Condorcet se prononce pour, dans un article où il aborde la question de « *l'admission des femmes au droit de cité* ». Il affirme qu' « *il faudrait prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes ou montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer, ce qui est insoutenable.* »

Va suivre un florilège antiféministe de déclarations ou écrits d'hommes politiques, députés et sénateurs, de droite et de gauche, jusqu'en 1944. S'y ajoute des textes de non parlementaire, comme l'écrivain Romain Rolland dans « *Le nouveau monde* » de 1925. : « *La moyenne des hommes et des femmes sont également incapables de juger actuellement des choses politiques. Elles dépassent infiniment leurs capacités d'attention et de compréhension. ... Les femmes étant encore plus livrées que les hommes aux forces émotoives seront emportées plus massivement encore par ces vastes ondes... La masse électorale nouvelle en s'ajoutant à l'ancienne ne fera qu'amplifier les vibrations de l'opinion régnante*

Alexandre Dumas fils, agressivement antiféministe, déclare néanmoins « *Avant dix ans, les femmes seront électeurs comme les hommes. Quant à être éligibles, nous verrons après si elles sont bien sages* ».

Émile Morlot écrit en 1884 dans sa thèse « *De la capacité électorale* » : « *En vain prétend-on que l'égalité civile accordée à la femme a pour corollaire nécessaire son émancipation politique. C'est méconnaître absolument le rôle de la femme dans l'humanité. Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatallement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération de langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les*



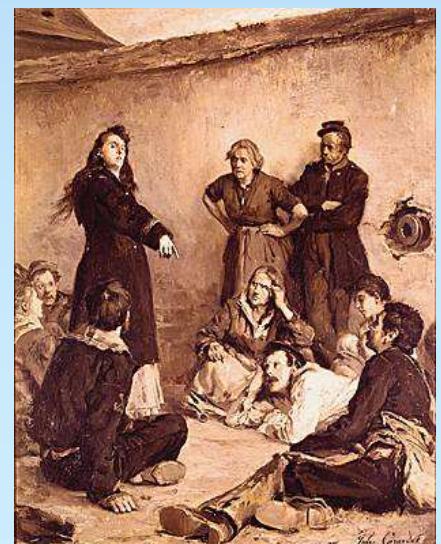
À décretter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature.

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

Article premier

"La Femme naît libre et demeure égale à l'Homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune." ...

Olympe de Gouges, 1791



Louise Michel



usages parlementaires. D'autre part, elle introduirait dans la famille un élément de dissolution, qui lui ferait perdre la légitime influence qu'exerce sur le père de famille la femme respectable, qui est l'honneur de la maison. On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques. »

On peut lire dans le rapport de la séance du Sénat du 3 octobre 1919 d'Alexandre Bérart, portant sur plusieurs propositions de loi tendant à accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité :

« Les mains des femmes sont-elles bien faites pour le pugilat de l'arène publique ? Plus que pour manier le bulletin de vote, les mains de femmes sont faites pour être baisées, baisées dévotement quand ce sont celles des mères, amoureusement quand ce sont celles des femmes et des fiancées : ... Séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme ».

Armand Calmel dans la séance du Sénat du 5 juillet 1932 déclare : « *Nous sommes disposés à accorder aux femmes tout ce que leur sexe a le droit de demander, mais en dehors de la politique (...). Donner le droit de vote aux femmes, c'est l'aventure, le saut dans l'inconnu, et nous avons le devoir de ne pas nous précipiter dans cette aventure.*

Ayons le courage de rester nous-mêmes. Nous avons remonté d'autres courants que le féminisme. Nous avons remonté le courant du boulangisme, le courant du nationalisme et toutes les fois que la République a été en péril c'est le Sénat qui l'a sauvée ».

Le refus du suffrage féminin repose sur un double argumentaire à peu près immuable, et sereinement contradictoire :

1. Les femmes valent mieux que les « *luttes du forum* » où elles compromettraient leur dignité fondamentale d'épouses et de gardiennes du foyer familial.
2. Les femmes, différentes, immatures, influençables, inférieures, ne peuvent prendre une part intelligente et autonome à la vie publique. La spécificité

des femmes est donc invoquée deux fois, positivement et négativement, pour justifier qu'elles restent privées des droits politiques.

Suivent des années de jeu de cache-cache. Les députés, à chaque législature, adoptent des propositions instituant le suffrage féminin, selon des modalités diverses. La Chambre vote des résolutions invitant le Gouvernement à « user de son influence » pour faire inscrire ces textes à l'ordre du jour du Sénat. Les sénateurs n'en ont cure et enlisent ou repoussent les propositions des députés.

La

dernière, et toujours vaine étape a lieu en 1936. La Chambre du Front populaire adopte le 30 juillet la proposition de loi de Louis Marin donnant aux femmes électorat et éligibilité à toutes les élections. Ce texte est adopté à l'unanimité des 495 votants.

La seconde guerre mondiale surviendra avant que le Sénat se soit saisi de ce texte....

Et jusqu'à la fin le suffrage féminin sera considéré comme dangereux : à l' Assemblée consultative d'Alger, en mars 1944, Paul Giacobbi intervient : « *Il est établi qu'en temps normal les femmes sont déjà plus nombreuses que les hommes. Que sera-ce à un moment où les prisonniers et les déportés ne seront pas encore rentrés. Quels que soient les mérites des femmes, est-il bien indiqué de remplacer le suffrage masculin par le suffrage féminin ?* ».

Pour que la femme acquièrent le droit de vote, il a fallu attendre l'ordonnance du **21 avril 1944** prise par le gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger qui déclarait : « ***les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes*** ». Enfin !



Histoires provençales

Jan-Janet.

Jan di Baumeto èro un Janet d'age de marida. Sa maire voulié ié faire douna pèr femo Jano dóu long Gros, que n'èro pas uno Janeto, mai uno fihasso grando e gaiardo: bèn tant que jougavo em' un sa de quatre eimino coume uno chatouno emé sa titèi.

La maire de Jan, un matin, ié diguè:

- Jan, moun drôle, siés d'age de marida. As de sén, as de biais, ames lou travai. Avèn peraqui quàuqui sòu. Siés soulet: auras, à noston fin, quàuqui pichot tros de terro.

Voulèn te douna Jano dóu long Gros, que ié fan quin-ge cènt franc jour de noço, qu'a'n poulit prouvesimen, sènso coumpta çò que ié leissaran...

- Uno bravo fiho, - de bràvi gènt... T'agrado?
- Coume voudrés, maire.

- Dimenche, Catarino, la maire de Jano, dèu veni nous vèire. Te liparas un pau e te faras un pau valé. Fau pièi s'escarrabiha, moun fiéu. Siés proun esta Janet, aro fau èstre Jan. E siegues plus tant crentous.

Vendra dounc nous vèire, Catarino. Gènt de la terro coume nous-autre, coume nous-autre amon la terro bèn menado.

- Oh! li bèus amourié! vai dire en vesènt nostono planta-do. E tu ié diras: Es iéu que lis airebrounda...
- Oh! lou poulit blad!
- Es iéu que lou samenère...
- Li bèu faiòu!
- Es iéu que lis ai enrama... Ansin saupra, Catarino, que dounarié sa chato à-n-un bon travaiaire.
- Avès resoun, maire.

Venguè dounc Catarino au mas de Jan di Baumeto:

- Bon vèspre! Coume sian?
- Bèn! E vous?



Jan-Janet.

54

Jan di Baumeto était un nigaud en âge de se marier. Sa mère voulait lui faire donner pour femme Jano du "long Gros", qui n'était pas une Jeannette, mais une grosse fille grande et gaillarde: si bien qu'elle jouait avec un sac de 80 kg comme une petite fille avec sa poupée.

La mère de Jan, un matin, lui dit:

Jan, mon garçon, tu es en âge de te marier. Tu as du bon sens, tu as de l'adresse, tu aimes le travail. Nous avons quelques sous. Tu es seul : tu hériteras de quelques lopins de terre.

Nous voulons te donner Jano du "long Gros", à laquelle ils donnent 1500 francs le jour de la noce, qui a un joli trousseau, sans compter ce qu'ils lui laisseront...

*- Une brave fille, de braves gens.. Ça te plaît?
- Comme vous voudrez, mère.*

- Dimanche, Catherine, la mère de Jano, doit venir nous voir. Tu soigneras un peu ta toilette et tu te feras valoir. Enfin il faut s'éveiller, mon fils. Tu as été assez petit Jean, maintenant il faut être Jean. Et ne sois plus aussi honteux.

Donc Catherine viendra nous voir. Gens de la terre comme nous, comme nous ils aiment une terre bien conduite.

*- Oh! les beaux mûriers! va t'elle dire en voyant notre plantation. Et toi tu lui diras : C'est moi qui les ai taillés.
- Oh! le beau blé!*

- Coume vesès. E Jan, coume se carrejo!
- Pas mau.
- Oh! li bèus amourié!
- Es iéu que lis ai rebrounda, fai Jan.
- Lou poulit blad!
- Es iéu que l'ai samena...
- E quéti bèu faiòu!
- Es iéu que lis ai enrama!..

Catarino se sounjavo: Aurian un gèndre que menarié sa barco coume se dèu. Oh! quel ome de bon !

- Avès aqui uno bravo barioto !
- Es iéu que l'ai facho.
- Mai saup dounc tout faire, se diguè Catarino ! Nosto chato vai prendre un perlet d'ome. Que tresor!
- Li poulit poucèu! faguè Catarino en passant devans lou pouciéu.
- Es iéu que lis ai fa, diguè Jan!!...

Lou Cascarelet vous fai assaupre que lou mariage s'es rout.

Roumanille

- *C'est moi qui l'ai semé..*
- *Les beaux haricots!*
- *C'est moi qui les ai ramés.. Ainsi Catherine saura, qu'elle donnerait sa fille à un bon travailleur.*
- *Vous avez raison, mère.*

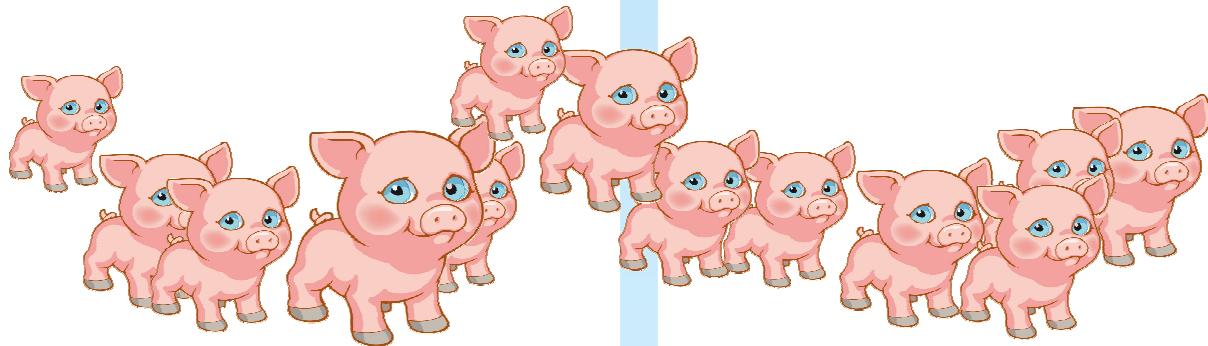
Catherine vint donc au mas de Jan di Baumeto:

- *Bonsoir! Comment allez-vous?*
- *Bien! Et vous?*
- *Comme vous voyez. Et Jan comment va t'il?*
- *Pas mal.*
- *Oh! les beaux mûriers!*
- *C'est moi qui les ai taillés dit Jan.*
- *Le beau blé!*
- *C'est moi qui l'ai semé..*
- *Et quels beaux haricots!*
- *C'est moi qui les ai ramés!*

Catherine pensait: Nous aurions un gendre qui mènerait sa barque comme il se doit. Oh! quel homme de qualité!

- *Vous avez là une belle brouette!*
- *C'est moi qui l'ai faite*
- *Mais il sait donc tout faire, se dit Catherine!*
- Notre fille va prendre une perle d'homme. Quel trésor!*
- *Les jolis pourceaux! fit Catherine en passant devant la porcherie.*
- *C'est moi qui les ai faits, dit Jan!!!*

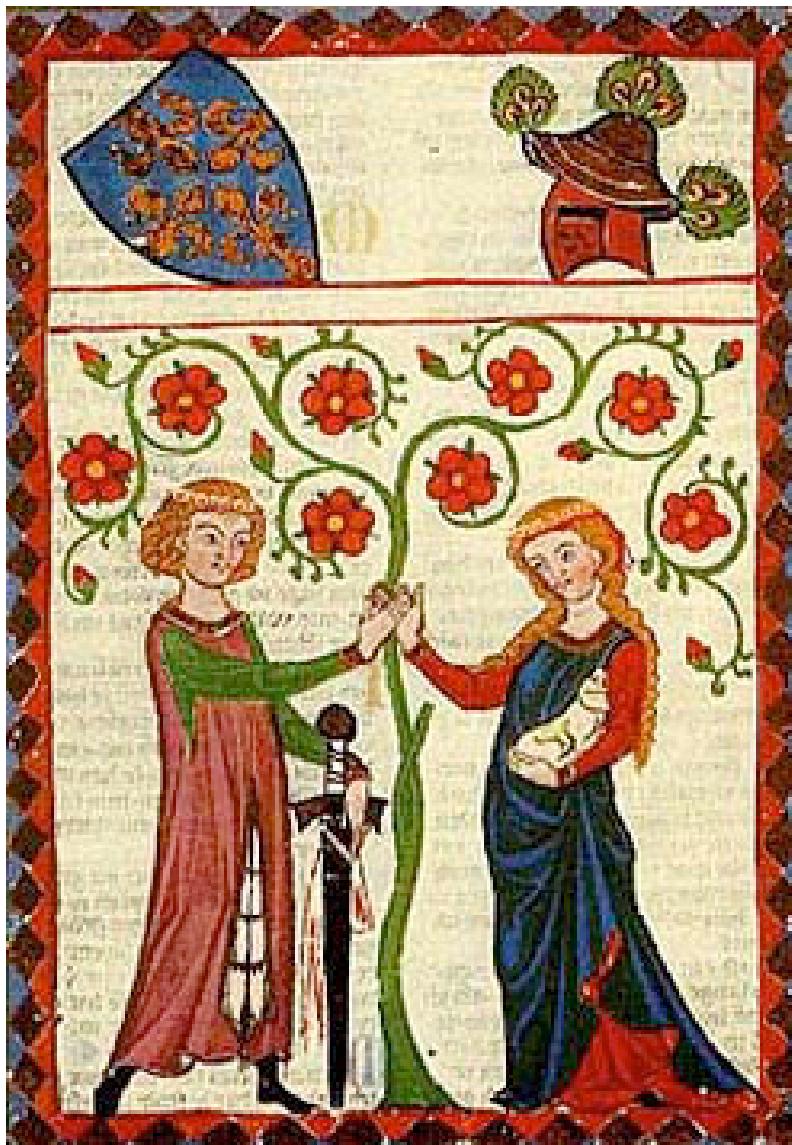
Le "Cascarelet" vous fait savoir que le mariage fut cassé.



Lettres intimes

Confiteor

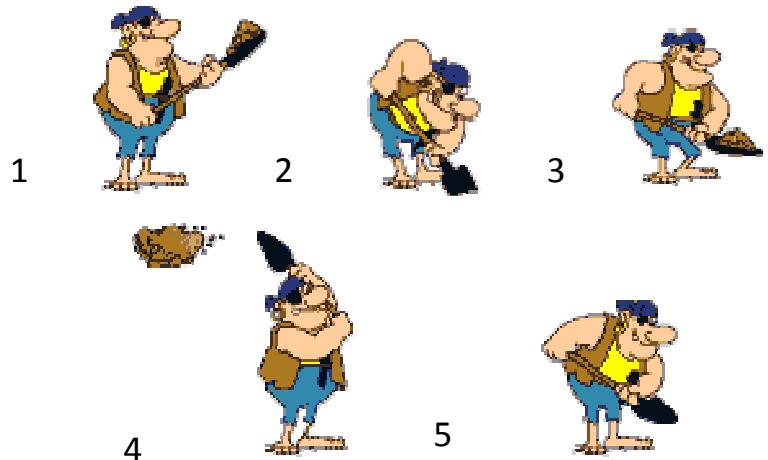
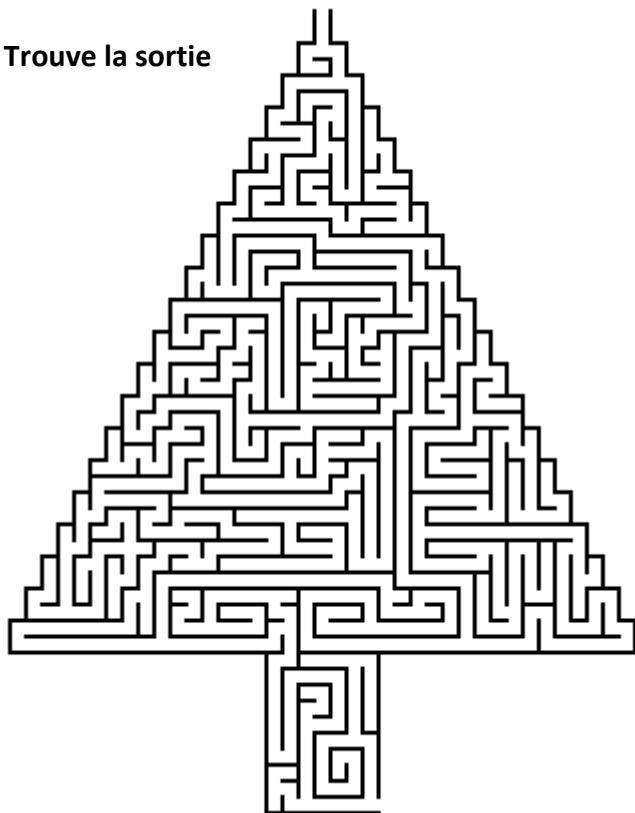
- Pardonne-moi,
D'avoir écrit ceci sur un croissant de lune
- Pardonne-moi
D'avoir rêvé de toi
comme on rêve
d'aucune
- Pardonne-moi
D'avoir voulu per-
cer les secrets de
ta brume
- Pardonne-moi
D'avoir été parfois
Pierrot qui t'im-
portune
- Pardonne-moi
Fortune
De mes émois
Hier...
- Mon Dieu, j'en ai
connus, des châ-
teaux en Espagne
- C'était, je crois,
avec Roland ou
Charlemagne
- Des châteaux de
cristal, et des châ-
teaux-la-pompe
(C'était dans le
lointain de désirs
qui s'estompent...)
- Le chevalier, le cœur saignant de confusion
Se souvient de baisers goûtsés dans l'allégresse
- Se souvient et se
dit qu'il n'est point
de paresse
- Qui puisse l'excuser
de ses oubliés pro-
fonds
- Loin des yeux, loin
du cœur... sachez,
belle oubliée
- Que je garde pour
vous une belle
amitié
- Que vous pourrez
me dire, et non
point me cacher
- Votre sceau, votre
seing, l'odeur de
votre attrait
- Ne me croyez pas
libertin
- J'aime jouer avec
les mots...
- Les demi-mots
(ceux qu'on dit à
moitié de peur de
faire rire)
- L'amour est bien
trop grave pour qu'on puisse en sourire...
- Quand le preux chevalier courtisait jouvencelle
Aujourd'hui vieillissant, la barbe poivre et sel
Le chevalier cherche chemin, pas après pas
Cherche château à vendre et ne le trouve pas
- A.E.



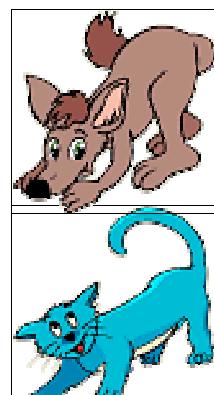
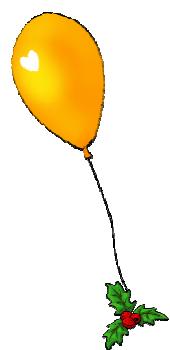
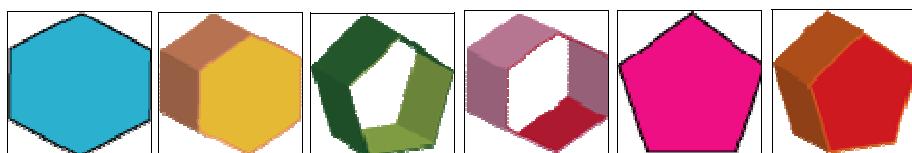
Page enfants



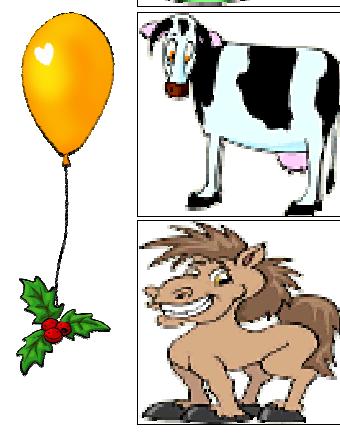
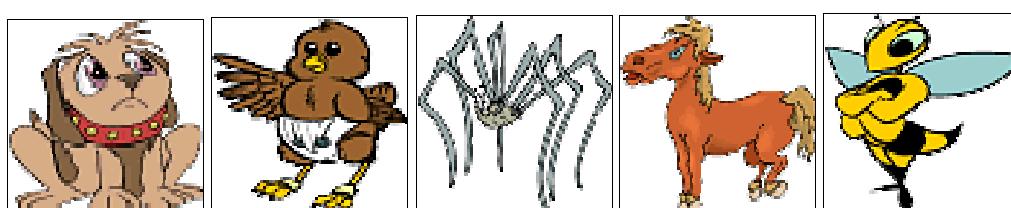
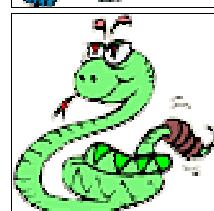
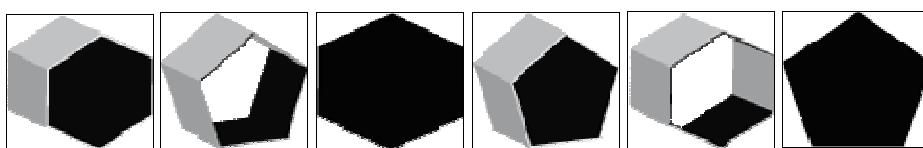
Trouve la sortie



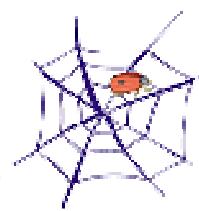
Replace les images du pirate dans l'ordre chronologique



Replace les formes sur leur ombre



Rend à chacun son habitat



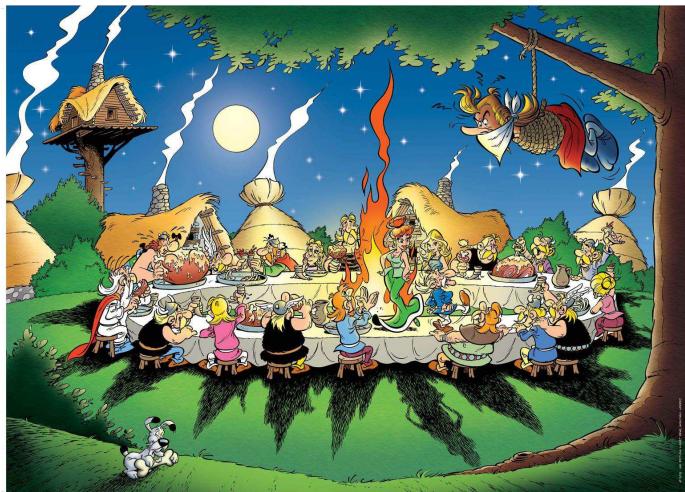
Cherche l'intrus

A vos fourneaux



La cuisine, ça se partage

Voici 2 recettes de saison, faciles.



Cuisses de canard au miel

Préparation : 15 min

Cuisson : 1 h 30 - **Ingédients** (pour 4 personnes) :

- 1 cuisse de canard pour deux personnes - miel d'acacia liquide - gingembre, quatre épices - cidre brut - sel et poivre

Préparation :

Badigeonner largement les cuisses avec le miel, et les mettre ensuite dans une cocotte (en fonte de préférence).

Recouvrir entièrement de cidre, saler et poivrer, et saupoudrer de gingembre et de quatre épices.

Laisser cuire à feu doux, sans couvercle, pendant au moins 1 h 30.

C'est cuit, lorsque le cidre est presque entièrement évaporé et que les cuisses ont caramélisées.

Il faut d'ailleurs surveiller en fin de cuisson, pour éviter que la préparation n'attache.

Gâteau vite fait

Pommes, ananas, abricots, oranges, bananes... A vous de choisir les fruits à mettre dans ce gâteau toujours bon. Dessert sympa et rapide qui ravit petits et grands.

Pour 4 personnes :

1 œuf, 7 cl de lait, 75 g de farine, 2 cuillères à soupe d'huile, 60 g de sucre en poudre, 1 pincée de sel, 1/2 cuillère à café de levure chimique, 10 g de beurre pour la poêle, 2 ou 3 pommes (ou fruits au choix), 1 sachet de sucre vanillé, cannelle, sucre glace.

Préparation :

Peler et couper les pommes en morceaux. Les faire revenir à la poêle avec une noisette de beurre et le sucre vanillé (on peut aussi les mettre 1 à 2 minutes au micro-ondes avec le sucre vanillé, pas besoin de beurre). Cette étape n'est pas nécessaire avec d'autres fruits, ici c'est pour rendre les pommes plus fondantes.

Dans un fait-tout, verser tous les ingrédients dans l'ordre et bien mélanger.

Mettre à fondre une noisette de beurre dans une poêle à crêpes antiadhésive (25-28 cm). Verser la pâte sur le beurre fondu. Disposer les fruits sur la pâte. Cuire à feu doux 7 à 8 minutes.

Une fois la pâte prise, la faire glisser sur une assiette. C'est l'opération délicate de la recette.

Remettre une petite noix de beurre dans la poêle et retourner le gâteau afin de cuire l'autre face 4 à 5 minutes. Une fois le gâteau cuit, vous pouvez le retourner dans l'assiette et le saupoudrer de sucre glace et de cannelle.

Pour finir... Ce petit gâteau vite fait se marie très bien avec une boule de glace à la vanille.

Les solutions du 58



Qui est qui du n°58

De gauche à droite -

Rang du haut : Alain Poletto - Ange Vallière - Christian Augier - Pierre Poletto - Régine Roulet - Fernande Meffre - Elisabeth André - Martine Plumel

Rang du bas : Claude Talon - Robert Pastorelli - Pierre Perrin - Geneviève Broc - Nadine Arnaud - Suzanne Plumel - Bernadette Schiavone - Georges Vallière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	H	E	M	O	G	L	O	B	I	N	E
B	E	T	O	N	N	E	M	E	N	T	S
C	M	O	N	D	E		B	N		M	
D	I	N	D	E		S	E	I	N		O
E	S	N	A		P	E	L	T	E	E	S
F	P	E	I	N	E		L	I	T	R	E
G	H		N	O	E	M	I	E		O	R
H	E	V	E		L	F	R	E	T	A	
I	R	O	S	I		A	E	X	I	I	
J	E	T		S	A	R	R	O	I	S	E
K	S	E	N	E	S	C	E	N	T	E	S

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	H	I	P	P	O	C	A	M	P	E	
B	O	N	O		Q	U	O			O	C
C	R	O	L	E		B	U	T			O
D	O	P	I	N	I	A	T	R	E	S	
E	D	E	C	A	T	I		I	B	S	
F	A	R	I		E	N	A		O	A	
G	T	A	E	L		E	N	N	U	I	
H	E	B	R	U	N		A	I	L	S	
I	I	U	L	E	M	A	S		C	E	E
J	R	E	S	P	E	C	T	E	E	S	

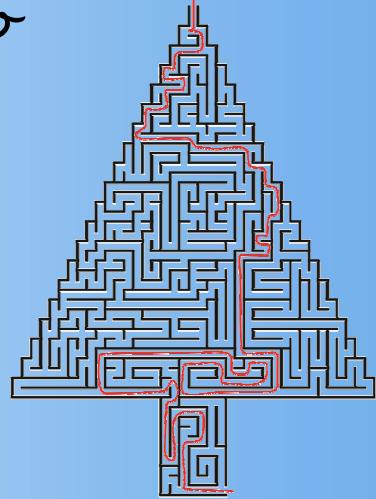
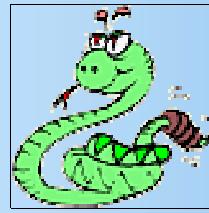
 Nous n'avons pu dénicher de photo du « Qui est qui ? »
 pour ce numéro 59 : A vos tiroirs !

Solutions enfant de ce numéro

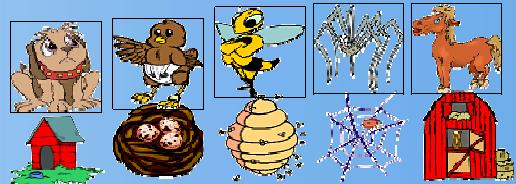


L'intrus ?

Le serpent : c'est le seul sans pattes

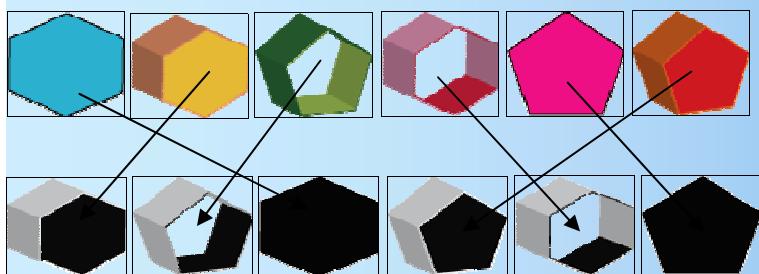


A chacun son habitat

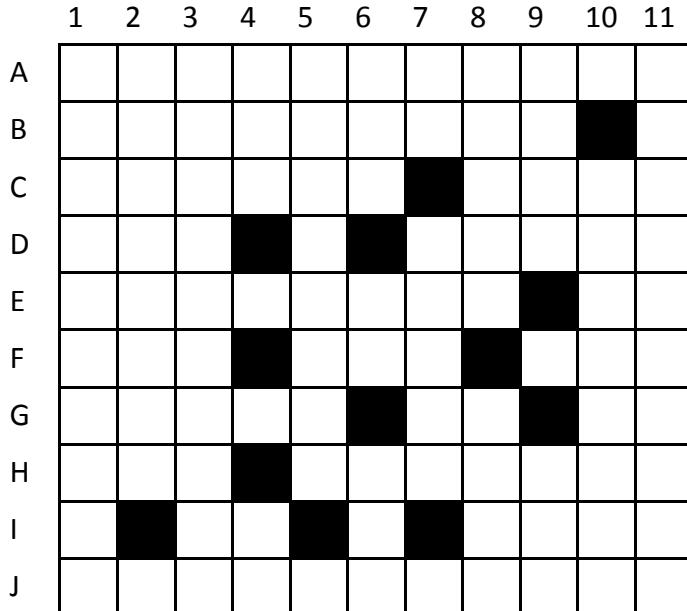
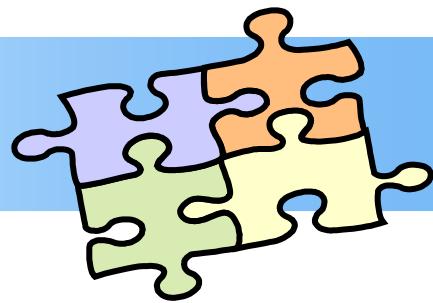


Sais-tu les nommer ?

Le chien à la niche, l'oiseau au nid,
 l'abeille à la ruche, l'araignée dans la
 toile et le cheval à l'écurie



Mots croisés

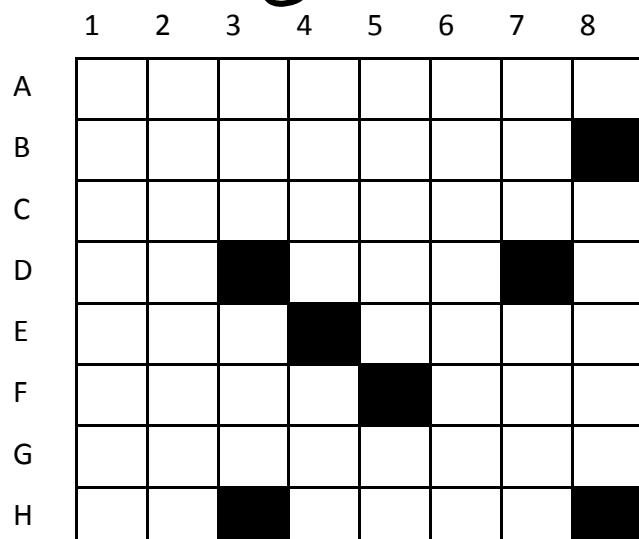


Horizontalement

- A - Aussi bien louche que transparente
- B - Telle Juliette
- C - Le grand diplôme, autrefois - Musique ?
- D - Rivière - Pour Félicie
- E - Employé d'octroi - Pour tous
- F - En hotel - Attrapée - Fait de la résistance
- G - Sans doute douloureuse pour les lapins - Saint - Ainsi nait l'eau
- H - Propre - Mesurant
- I - Préposition - Lac
- J - N'y entendent plus rien

Verticalement

- 1 - C'est le moment d'accorder les violons
- 2 - A battre avec un fouet
- 3 - conséquences de tueries
- 4 - Lapa - Drame
- 5 - Telles les météorites, pensent certains
- 6 - Fluctuat, nec mergitur ! - Appris - C'est pas moi !
- 7 - Article - Un de nos cousins ?
- 8 - Pour s'échapper - Ville russe
- 9 - Ranimaien - Mérite d'être cultivé
- 10 - Elles nous fatigue celle-là !
- 11 - Prouvent que nos monnaies valent encore quelque chose



Horizontalement

- A - Suit Manu...
- B - Source
- C - A quelque chose de nucléaire
- D - En latin - Refaite
- E - Voudrait faire croire que c'est naturel - Musique ?
- F - Dans un plat d'Italie - Un américain
- G - Propretés
- H - Petit toubib - Crochet

Verticalement

- 1 - Va passer
- 2 - Faire des pointes
- 3 - Rebut - Vieux tas de ferrailles
- 4 - Très chaud ! - Elimine
- 5 - Se montra clément - Préposition
- 6 - Trop mignons, ceux là !
- 7 - Affole la biche - Lourde charge
- 8 - Capitale des volques



Mise en page : Liliane Guidot et Marie-Pierre Maillot

Imprimé par : « Imprimex »- 84500 BOLLENE

ISSN 1767 6 7629 - Tirage : 200 exemplaires